

Pour publication immédiate**Le 1^{er} juin 2011****Les autorités en valeurs mobilières du Canada publient des indications sur la marche à suivre en cas d'interruption du service postal**

Montréal – Devant la possibilité d'une grève postale à l'échelle du pays dès ce vendredi 3 juin, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) recommandent à tous les intéressés devant déposer des documents auprès de l'un de leurs membres et transmettre des documents à des porteurs de titres de communiquer avec l'autorité en valeurs mobilières de leur territoire ou de se rendre sur son [site Web](#) pour obtenir des indications sur la façon de remplir leurs obligations de transmission.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

Renseignements

Sylvain Théberge
Autorité des marchés financiers
514-940-2176

Carolyn Shaw-Rimington
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-2361

Mark Dickey
Alberta Securities Commission
403-297-4481

Ken Gracey
British Columbia Securities Commission
604-899-6577

Ainsley Cunningham
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
204-945-4733

Wendy Connors-Beckett
Commission des valeurs mobilières du
Nouveau-Brunswick
506-643-7745

Natalie MacLellan
Nova Scotia Securities Commission
902-424-8586

Jennifer Anderson
Saskatchewan Financial Services
Commission
306- 798-4160

Janice Callbeck
PEI Securities Office
Office of the Attorney General
902-368-6288

Doug Connolly
Financial Services Regulation Div.
Terre-Neuve-et-Labrador
709-729-2594

Graham Lang
Registraire des valeurs mobilières
Yukon
867-667-5466

Louis Arki
Bureau des valeurs mobilières
Nunavut
867-975-6587

Donn MacDougall
Bureau des valeurs mobilières
Territoires du Nord-Ouest
867-920-8984